



SOLIDAIRES, UNITAIRES, DEMOCRATIQUES
GROUPE BANQUES POPULAIRES
CAISSES D'ÉPARGNE

Union
syndicale
Solidaires

SUD-SOLIDAIRES BPCE
24, BOULEVARD DE L'HÔPITAL 75005 PARIS

TEL : 01 42 33 41 62 / www.sudbpce.com /  SUDBPCE

NOUVEAU SYSTÈME DE CLASSIFICATION : PIÈGE À CONS !

La 4^{ème} réunion de la Commission Paritaire Nationale (CPN) sur le nouveau système de classification a confirmé la volonté de BPCE de laminer les derniers droits des salariés. Elle a surtout mis en évidence l'embarras de certaines Organisations Syndicales (OS), prêtes à parapher le texte patronal, mais désespérément en quête d'un affichage sournois afin de tromper l'ensemble des salariés sur le fond de la réforme.

► Les « révélations » de BPCE

Pas de surprise en soi, mais des confirmations :

- ⇒ La réforme des classifications ne doit rien coûter aux entreprises.
- ⇒ La poursuite, et même l'accentuation, de la politique d'individualisation des salaires au travers d'une déréglementation totale de nos droits.
- ⇒ Des promotions blanches en cas de changement de postes seront possibles (même à responsabilités supérieures !).
- ⇒ Des garanties salariales, en cas de promotion, inférieures de moitié à l'existant (alors que toutes les OS en demandaient encore récemment le triplement !).
- ⇒ Aucune possibilité de contester sa classification individuelle alors que celle-ci ne repose que sur des caractéristiques personnelles.

► La trahison syndicale en gestation

Cette perspective de trahison tourne autour de la problématique de la bascule dans le nouveau système de classification au 1^{er} janvier 2017 (?). Ceux qui s'approprient à trahir les salariés mettent l'accent sur une classification « à la hausse » pour une majeure partie des salariés (T3-TM4), mais en passant sous silence que l'impact financier sera nul pour la quasi-totalité des salariés concernés. En clair, les lettres mais sans les chiffres... **Un leurre collectif comme stratégie syndicale, les salariés méritent mieux !**

► Le rôle de Sud-Solidaires dans ces « négociations »

Décortiquer tout le projet pour mettre en avant tous les coups tordus qu'il contient, œuvrer pour un projet porteur d'avancées et parler le langage des salariés.

Quelques exemples :

- **Le bulletin de salaire** ne sert pas de carte de visite en affichant une classification mais est la formalisation de la rémunération perçue en contrepartie de la fonction occupée, du travail réalisé. Un changement de lettre sans augmentation de la dernière ligne du bulletin n'a aucun sens. On ne vit pas de gloriole !
- **L'expérience acquise**, grâce au professionnalisme requis et à la capacité d'adaptation des salariés, doit être reconnue financièrement à sa juste valeur par une progression dans l'emploi pour toutes et tous.
- **Une vraie contrepartie aux promotions** et non le moins-disant social, la supercherie patronale que **Sud-Solidaires** a mise en évidence en sortant quelques syndicats d'une torpeur inquiétante.
- **Dénoncer** le fait que les salariés seront encore moins acteurs de leur carrière et n'auront aucune lisibilité quant à leur avenir professionnel.

Le combat de Sud-Solidaires BPCE continuera le 12 juillet prochain lors de la prochaine CPN. Ne doutant pas que de nouvelles révélations patronales nous attendent, il est du devoir de chaque OS d'être à la hauteur des attentes des salariés. En un mot se battre pour le personnel au lieu de faire des rissettes aux patrons en accompagnant leur projet dévastateur.

Paris, le 26 juin 2016 - n° 11 /2016

L'exécutif national **Sud-Solidaires BPCE** – Jérôme Bonnard – Gabriel Breuillat – Fabien Cloirec – Jean Feuz – Dany Gilot – Bernadette Konieczynski – Alain Quesne – Alexandra Rideau – Patrick Saurin